

HiSCoD

Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

| | |
|------------------------------------|--|
| Évènement | Évènement à Fitou le 15 avril 1747 |
| Identifiant | HISCOD_04220 |
| Date | Année 1747 Mois : Avril Jour : 15 Jour de la semaine : Samedi |
| Localisation | Lieu historique : Fitou Lieu : Fitou Code commune : 11144 Latitude : 42.8944658517504 Longitude : 2.98256405273531 |
| Unités administratives historiques | Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Montpellier Sous-entité administrative : Narbonne |
| Unités administratives | Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Aude |
| Caractéristiques | Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 206 : Affrontement lié à la perception des droits de traites et assimilés Nombre de participants : 75 Participation féminine : Oui |

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 4449 : « Avis que plusieurs habitants du lieu de Fitou portent des marchandises de Fitou en Roussillon sans acquitter les droits des formes. Les employés s'embusquent le 15 avril sur le chemin des Geissières. Sur les quatre heures du matin, ils voient venir du côté des Geysnières trois hommes conduisant huit montures chargées de sacs pleins (parmi eux le fils du bayle de Fittou). Les employés veulent les arrêter pour leur demander ce qu'ils portaient. Les trois hommes disent avoir un passevan qu'ils refusent de montrer. Les employés vérifient les sacs : c'est du plâtre qui était transporté en Roussillon. Deux hommes s'enfuient sur leurs montures. Les employés occupés à maîtriser quatre mulets ne peuvent pas les rattraper. Quatre montures et un homme restent entre les mains des gardes. Ceux-ci le ramènent au bureau. Pour cela il faut passer par Fitou. En route Azeau (l'homme prisonnier) "dit mille sottises". Les deux fuyards avaient pris les devants pour assembler plusieurs particuliers et "pour enlever aux employés les montures et les marchandises. À l'entrée du village, ils se présentent aux employés en proférant contr'eux "les plus grandes infamies du monde"et leur disant que s'ils n'abandonnaient les montures et les marchandises "la vie en dépendrait". Les employés veulent s'opposer à l'enlèvement. "un grand concours de monde"veut les empêcher de passer "se mettant 5 ou 6 pour détourner les montures de la route droite". Les employés veulent résister. "La populace s'est de plus en plus mutinée menassant de les assassiner". Une des montures est conduite par la force dans une rue écartée. Le brigadier qui commandait les employés ordonne à l'un d'entre'eux d'arrêter la monture ("les autres employés étant occupés à se défaire de toute la populace et à garder les autres montures"). Le nommé Pierre Azeau, second consul du lieu prit la monture que l'employé tenait par le licol accompagné d'une quantité d'hommes et de femmes voulant décharger à force la mule. Le consul blesse l'employé à la main. La populace sans aucun ménagement sauta

sur les employés qui voyant une troupe de monde et de rebelles écumant de rage, autorisés par le consul même... Les employés furent obligés de se retirer pour conserver la vie et d'abandonner tous les effets saisis. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 4449.Arch. dép. Aude, fonds du diocèse civil de Narbonne série non classée : foraine. Amirauté. Procédures -cote provisoire N / B 51 1746-1750.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Gilbert Larguier

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19